



BUSINESS CLUB

FRANCE-LUXEMBOURG

Le Business Club France-Luxembourg (BCFL) a été [inauguré à Paris le 24 juin 2015](#) par le Premier Ministre luxembourgeois M. Xavier Bettel.

Le BCFL a vocation à **créer des passerelles privilégiées entre les communautés d'affaires française et luxembourgeoise, tous secteurs confondus.**

A cette fin, nous nous sommes entourés de [personnalités](#) reconnues, dont la légitimité et la connaissance des deux marchés, nous sont précieuses.

A ce jour, nous comptons plus de 230 membres, français comme luxembourgeois, intéressés à s'inscrire dans une démarche de synergies, entraide et coopérations.

Le BCFL devient par ailleurs, au fil du temps, une plateforme intéressante également en termes de visibilité et relations publiques, afin de marquer son intérêt par rapport au marché du voisin respectif et également pour les nombreuses possibilités de réseautage que le Business Club offre.

Parmi les **moyens et instruments du BCFL** :

- Un site web dédié avec [un annuaire des adhérents](#) et des rubriques telles que celle consacrée aux « [Actualités - Nouvelles des membres](#) ».
- L'organisation régulière d'[événements](#) de networking ou d'information; (nos [archives](#) sont également consultables en ligne).
- Des groupes de travail dynamiques consacrés aux TIC, à l'Economie Sociale et Solidaire, aux secteurs de la Banque/Finance/Assurance, à la Santé, à l'accueil et à l'accompagnement de sociétés françaises à Luxembourg et réciproquement de sociétés luxembourgeoises en France et à la Femme entrepreneur ou active. Avec le triple objectif de permettre: des échanges de vue entre membres et le cas échéant, de possibles relais auprès des autorités pertinentes, des activités communes autour d'un agenda défini conjointement ou encore des synergies et coopérations entre adhérents ou avec des partenaires institutionnels.
- Une [Revue du BCFL](#) périodique.
- Une dynamique d'échanges privilégiés et la mise en relation entre partenaires potentiels.
- Des invitations ou tarifs préférentiels sur certains événements.

Les **conditions d'adhésion** sont récapitulées [ici](#).

Pour résumer : Lien France-Luxembourg existant ou envisagé; validation de l'adhésion par le Bureau exécutif du BCFL; règlement d'une cotisation annuelle.

Comme mentionné sur le [bulletin d'adhésion](#), le montant des cotisations annuelles, prévu par les statuts, s'établit à **160€ pour les adhésions sociétés** et **90€ pour les adhésions individuelles**.

Contact: *Mme Laurence SDIKA*

Responsable de la Mission Économique et Commerciale

Secrétaire Générale du BCFL

Luxembourg en France

[Ambassade en France](#) / [Chambre de Commerce](#) / [Business Club France-Luxembourg](#)

33 Avenue Rapp - 75007 Paris

Antenne Sud : 565, av. du Prado - 13008 Marseille

Tél : (+33-1) 45 55 13 37

E-Mails: laurence.sdika@mae.etat.lu – laurence.sdika@cc.lu

LU  **EMBOURG**
LET'S MAKE IT HAPPEN